



2^e étape

Un service des Transports Publics du Chablais (TPC)

Conférence de presse

12 août 2019

Personnes de contact

- Grégoire Praz, Directeur des TPC SA, 079 736 00 65
- Yannick Buttet, Président de Collombey-Muraz, président du Comité de pilotage MobiChablais 079 260 52 64
- Hugues Romain, Chef de projet MobiChablais, resp. développement aux TPC SA, 079 786 50 15

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les TPC étoffent leur offre MobiChablais dès le 19 août

Dès le 19 août 2019, les Transports Publics du Chablais (TPC) étoffent leur offre MobiChablais lancée en décembre 2018. Cadence augmentée dans les centres urbains, nouvelle ligne desservant la zone industrielle d'Aigle, extension du service à la demande ou modification des numéros de lignes sont les principales nouveautés qui seront introduites. Au terme de la phase de lancement de l'offre MobiChablais, les TPC tirent un bilan positif confirmé par une moyenne de 110 déplacements journaliers sur les nouvelles dessertes.

A la prochaine rentrée scolaire, l'offre MobiChablais entrera dans sa deuxième phase après une période de rodage depuis son lancement le 9 décembre 2018. A cette date, 11 nouvelles lignes de bus circulant chaque 30 minutes à l'intérieur des centres urbains et destinées à la desserte d'Aigle / Ollon / Monthey / Collombey-Muraz avaient été introduites, de même qu'une circulation des bus 7/7 jours avec des horaires étendus grâce à un service à la demande unique en Suisse.

L'offre s'étoffera encore dès le 19 août 2019. En effet, dans les centres urbains les bus circuleront chaque ¼ d'heure. De plus, une douzième nouvelle ligne reliant rapidement Monthey et Aigle, via la zone industrielle et la gouille du Duzillet, sera mise en service. Cela implique un changement d'horaire le lundi 19 août prochain.

Succès du service à la demande

Les TPC ont également décidé d'étendre les horaires durant lesquels le passage d'un bus peut être demandé, selon l'horaire défini, mais pour lequel l'arrêt n'est pas forcément systématique à certaines heures ou selon la zone géographique. Le succès de ce service à la demande, unique en Suisse, est au rendez-vous et confirme qu'il répond à un réel besoin : entre le 9 décembre 2018 et la fin juillet 2019, ce sont plus de 15'000 demandes de passage qui ont été enregistrées, soit en moyenne 60 par jour. L'arrêt d'un bus peut être demandé par téléphone 30 minutes avant l'horaire ou, via l'application mobile TPC Mobile, 15 minutes avant l'horaire. L'application mobile a remporté elle aussi un beau succès avec 5'500 téléchargements durant la phase de lancement de MobiChablais, cela représente 14% de la population du réseau.

Changement des numéros de ligne

Une autre nouveauté, à laquelle les usagers devront s'habituer, sera le changement des numéros des différentes lignes de bus. Ils comporteront désormais trois chiffres au lieu de deux, afin de se conformer aux exigences du canton de Vaud et de l'Office fédéral des transports (OFT).

Enfin, les TPC annoncent une amélioration de la ponctualité grâce à une simplification de certains tracés et à une prolongation du temps de parcours. Cela implique une modification des horaires. Afin de renseigner au mieux les usagers, des agents seront présents sur le terrain avant le 19 août tandis que l'application TPC Mobile et le site internet des TPC fourniront des informations sur ce nouvel horaire.

Bilan satisfaisant

L'offre MobiChablais, lancée il y a 9 mois, vise à accroître la disponibilité et la flexibilité de l'offre en transport public dans cette région en expansion. Au terme de la phase de lancement, les TPC et les communes partenaires sont satisfaits de l'accueil réservé par la population. « Toutes les remarques de nos clients, comme par exemple la difficulté à comprendre les numérotations des lignes, ont été considérées et ont permis de proposer une phase 2 en adéquation avec la demande. Notre application est en constante évolution, nous y implémentons de nouvelles fonctionnalités et améliorons son ergonomie grâce aux retours de nos utilisateurs, l'avant-projet phase 2 a d'ailleurs été présenté à un groupe de clients.» explique Grégoire Praz, Directeur des TPC.

Si les comparaisons statistiques ne sont pas aisées sur tous les secteurs, il apparaît toutefois que plus de 110 déplacements journaliers ont été enregistrés dans les nouvelles zones de dessertes entre le 9 décembre 2018 et fin juillet 2019.

Pour assurer cette nouvelle l'offre, les TPC ont dû acquérir dix nouveaux bus et engager une trentaine de chauffeurs supplémentaires dans un délai très court, ce qui explique entre autres une entrée en vigueur en deux phases du MobiChablais. Le coût de cette nouvelle offre de mobilité s'élève à 5,5 millions de CHF financés par les communes concernées et les cantons de Vaud et du Valais.

Informations complètes et nouvel horaire sur le site www.tpc.ch

Trait d'union entre deux cantons, reliant 23 communes, et employant plus de 300 personnes, les TPC se tiennent au service de toute une région en adaptant sans cesse leurs activités aux besoins de sa population.

Aigle, le 12 août 2019